

Métadonnées pour “Autres indicateurs pertinents de politique”

Taux net total de fréquentation

Définition

Nombre total d'étudiants du groupe d'âge officiel d'un niveau donné d'enseignement qui fréquentent n'importe quel niveau d'enseignement, exprimé en pourcentage de la population correspondante.

But

Pour mesurer la participation scolaire réelle de la population d'un groupe d'âge officiel pour un niveau d'enseignement donné

Méthode de calcul

Nombre total d'élèves dans la tranche d'âge scolaire officielle pour le niveau d'enseignement donné qui fréquentent l'école à n'importe quel niveau d'enseignement, exprimé en pourcentage de la population du même groupe d'âge pour le niveau d'enseignement donné.

$$NART_{n,t} = \frac{A_{n,t}^a}{P_{n,t}^a}$$

où:

$NART_{n,t}$ = Taux net total de fréquentation au niveau d'enseignement n pour l'année scolaire t

$A_{n,t}^a$ = Fréquentation à tout niveau d'enseignement de la population du groupe d'âge officiel a pour le niveau n d'enseignement au cours de l'année scolaire t

$P_{n,t}^a$ = Population de la tranche d'âge a qui correspond officiellement au niveau d'enseignement n de l'année scolaire t

Exemple : Si l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire est de 7 ans avec une durée de 6 ans, alors a est (7 à 12) ans.

$n = 1$ (primaire), 2 (premier cycle de l'enseignement secondaire), 3 (deuxième cycle de l'enseignement secondaire)

Interprétation

Le taux net total de fréquentation est complémentaire à 100 % au taux d'enfants non scolarisés correspondant. Ainsi, plus le taux net total de fréquentation est faible, plus le taux équivalent de non-scolarisation est élevé et plus il est nécessaire de se concentrer sur l'amélioration de l'accès à l'éducation. Lorsqu'il est désagrégé par sexe, lieu, quintiles de richesse et autres caractéristiques, cet indicateur peut identifier les groupes de population exclus.

Type de source de données

Données du recensement de la population et des enquêtes auprès des ménages.

Désagrégation

Les données des enquêtes auprès des ménages sont généralement ventilées par sexe, lieu et quintile de richesse du ménage. Le milieu de résidence (urbain ou rural) est défini selon les normes nationales, qui peuvent différer d'un pays à l'autre. Les quintiles de richesse des ménages sont généralement déterminés à l'aide d'un indice des actifs, calculé à partir des actifs détenus par des ménages individuels.

Données exigées

Données par année d'âge tirées d'enquêtes auprès des ménages sur la fréquentation scolaire à tous les niveaux d'enseignement. Idéalement, les données devraient également être mises à disposition à la date de l'entretien et au mois de naissance pour calculer l'âge au début de l'année scolaire. Population du groupe d'âge officiel pour le niveau d'éducation donné.

Sources de données

Recensement national et enquêtes auprès des ménages.

Standard de qualité

Les tranches d'âge associées aux niveaux d'éducation sont basées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE), et les niveaux d'éducation et les années d'études utilisés dans le calcul des taux de fréquentation doivent être cohérents avec la cartographie CITE de chaque pays.

En outre, la période de collecte des données pour les programmes internationaux d'enquêtes sur les ménages peut ne pas être alignée sur l'année scolaire. Cela peut créer des distorsions dans les données d'âge utilisées pour calculer les indicateurs d'éducation.

Les systèmes éducatifs définissent généralement les âges prévus ou «officiels» pour un niveau d'enseignement donné en fonction de l'âge de l'enfant au début de l'année scolaire. En d'autres termes, la date de référence pour les âges est le mois de début de l'année scolaire. En revanche, les enquêtes auprès des ménages peuvent collecter des données sur le niveau d'éducation et l'âge des enfants plusieurs mois après le début de l'année scolaire. La date de référence pour les informations sur l'âge est la date à laquelle les données de l'enquête ont été collectées, ce qui signifie qu'elle varie selon les ménages. La prise en compte de l'écart entre la rentrée scolaire pour laquelle les données de fréquentation sont collectées et la date à laquelle l'enquête a été réalisée est cruciale pour un calcul précis des indicateurs de l'éducation.

Pour minimiser l'erreur associée, l'ISU prend différentes mesures en fonction du nombre de mois entre le début de l'année scolaire de référence et le moment de la collecte des données de l'enquête: Lorsque des informations sont disponibles sur le mois et l'année de naissance des enfants d'âge scolaire, l'âge des données sont recodées à l'âge au début de l'année scolaire de référence; Si seul l'âge en années est disponible et que les données pour la majorité des observations ont été collectées 6 mois ou plus après le début de l'année scolaire, une année complète est soustraite de l'âge enregistré lors de la collecte des données (âge ajusté = âge enregistré - 1). Par exemple, si l'année scolaire commence le 1er septembre et que les données pour la majorité des observations ont été recueillies en mars de l'année suivante ou plus tard, les âges seront ajustés; Si seul l'âge en années est disponible et que les données pour la majorité des observations ont été collectées 5 mois ou moins après le début de l'année scolaire, les données d'âge sont utilisées telles qu'elles ont été enregistrées. Par exemple, si l'année scolaire commence le 1er septembre et que les données pour la majorité des observations ont été collectées pendant la période allant jusqu'à février de l'année suivante, les âges enregistrés sont utilisés sans ajustement.

Limitations et commentaires

Les niveaux d'éducation et les années d'études déclarés dans les enquêtes auprès des ménages peuvent ne pas correspondre à la cartographie des pays de la CITE, avec des implications pour la comparabilité. Toutes les observations avec des informations manquantes sur l'âge, si l'enfant est actuellement scolarisé et le niveau d'éducation actuel fréquenté sont omises du calcul des indicateurs d'éducation.